

Sortir de la Crise

en accompagnant les habitants et les entreprises

Amboise 2020 Réinventons Demain
Édition Spéciale du 28 juin 2020
Annexe 01

La crise

Elle qui s'est abattue sur le monde est liée à l'empiétement toujours plus important de l'homme sur l'espace sauvage, à la prédominance de l'espace urbanisé sur l'espace naturel, à l'exploitation et à la destruction des ressources par des multinationales et par le modèle de développement agricole mondial. Ces mêmes facteurs contribuent au changement climatique et à la perte de biodiversité qui nourrissent le risque de futures crises similaires à la crise de la COVID-19.

Le développement économique et social de notre territoire, très dépendant des flux touristiques et de la consommation des ménages a été fortement impacté par la pandémie et le confinement des populations. Petites et moyennes entreprises ont particulièrement souffert d'une baisse de chiffre d'affaires souvent traumatisante, avec des impacts pour les salariés en termes de revenus et d'incertitudes pour l'avenir.

Dans le même temps, les populations ont été confrontées à la maladie, parfois à la mort, avec des prises en charge plus ou moins efficaces. Les personnels de santé, en première ligne, ont pu mesurer la gravité de la situation et se sont souvent sentis démunis.

Solidarité

La solidarité a été la grande force de cette crise, au-delà des réponses purement politiques. La citoyenneté a retrouvé ses lettres de noblesse en apportant des solutions alternatives qu'il est nécessaire de valoriser et de pérenniser : organisation pour les masques, pour les courses, pour les gardes d'enfants, mobilisation des AMAP, organisation de marchés à la ferme et chez des commerçants...

Se réinventer

Cette crise nous appelle à nous réinventer en urgence. La survie économique et sociale de notre territoire dépend du dynamisme qu'ensemble nous saurons créer et faire vivre !

Notre liste, écologiste et citoyenne, porteuse du projet de Transition écologique, solidaire et démocratique est, aujourd'hui, plus que jamais en capacité de faire de notre territoire, un territoire exemplaire et résilient face aux dangers du changement climatique et des crises à venir.

Pour chaque projet que nous proposons, nous rechercherons des co-financements et un audit financier nous permettra de dégager les marges de manœuvre financières pour les mener à bien sans augmenter les impôts.

Un travail de consultation et de concertation avec les collectivités locales, les acteurs économiques et sociaux est nécessaire afin d'établir un plan de soutien et de relance pour une activité économique saine et durable et un plan d'aide à la population, en complément de notre programme.

Dès aujourd'hui

Pour cela nous nous appuyerons sur la Loi du 18 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte qui vise la neutralité carbone pour la France et les territoires à l'horizon 2050. Cette stratégie doit être mise en place afin de limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à 2 degrés et si possible à 1,5 degré en 2100. Cet objectif demande des efforts importants et une transformation profonde des modes de vie, de consommation et de production. C'est une opportunité majeure qui nous invite à innover et à repenser notre modèle économique, à le rendre plus durable, plus circulaire, plus résilient, plus respectueux de notre santé tout en étant créateur d'emplois.

Aller plus loin

Pour aller plus loin et rendre tangible à tous la transition et ses enjeux, nous porterons le projet intercommunal de développement du pôle d'excellence de la friche Mabile : lieu d'échange d'idées, de pratiques, de mises en relation entre les acteurs impliqués sur ce sujet. Ce projet s'inscrit dans une politique globale de Transition, telle une clé de voûte pour amorcer le changement qui répondra aux enjeux sociaux et climatiques de notre territoire. Nous réhabiliterons cette friche industrielle de 2,5 ha pour en faire un espace d'innovation et de partenariat, avec les universités, les entreprises pour valoriser et créer les métiers, les techniques et les filières économiques du futur : l'eco-construction, l'eco-conception, nouvelles techniques permettant de reconverter le secteur industriel et artisanal dans sa transition écologique.

Nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur les dispositifs mis en place par la Région, l'État et l'Europe.

- **Contrairement à l'équipe sortante**, nous inscrivons notre territoire dans une Opération de Revitalisation Territoriale (ORT). Celle-ci permet une requalification d'ensemble du centre-ville et facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux. Comme à Chinon ou à Loches, cela permettra de mobiliser de nombreuses aides et leviers à destination des particuliers et des collectivités.
- Notre territoire a obtenu le Contrat de Transition Écologique à travers le Pays Loire Touraine. Nous inscrivons nos projets, tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité, l'agriculture, l'économie circulaire, la construction et l'urbanisme, la biodiversité et l'écologie industrielle dans ce contrat. Une fois signé, le contrat de transition écologique est suivi et mis en œuvre par l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) avec le soutien de l'État, de la Région et du Département.
- Le fonds Renaissance, complémentaire au fonds national de solidarité et à l'ensemble des autres mesures mises en œuvre par l'État et la Région en cette période de crise, doit permettre à toutes les petites entreprises régionales de moins de 20 salariés, de tout type d'activité, d'affronter le plus efficacement possible les conséquences de l'épidémie sur leur trésorerie et les emplois.
- Le fonds d'urgence Micro-Initiatives solidaires de la Région Centre-Val de Loire accompagne les publics fragilisés par les conséquences immédiates de la crise.
- Les Contrats Régionaux de solidarité territoriale permettront de financer des travaux de transition énergétique, des actions en faveur de la biodiversité, l'installation d'agriculteurs BIO et des projets pour la végétalisation des espaces publics de la Ville.
- 4,5 milliards d'euros ont été mobilisés par l'État suite à la crise de la COVID-19 pour compenser les pertes de recettes fiscales et domaniales dont 1 milliard d'euros est destiné à accompagner les « investissements verts » des communes.

L'essentiel de notre projet consiste en des changements de pratiques et des réorientations des politiques menées.

Redonner du sens

Les démarches d'efficacité énergétique que nous mènerons sur l'éclairage public et les bâtiments communaux nous permettront de dégager des économies budgétaires.

Nous proposons de réaffecter ces économies aux luttes contre la précarité, la pauvreté et la violence qui touchent les populations les plus fragiles en mettant à l'étude l'élaboration d'un revenu minimum.